

Bulletin spécial « Pyrévert »

Pyrévert (société Valagro France)

composition : pyrèthre (= pyrèthrine) : 18.6 g/l

cet insecticide est extrait des fleurs de *Chrysanthemum (Pyrethrum) cinerariaefolium*,

Il ne contient pas de butoxyde de pypéronyl

Comme en 2014, le Pyrévert vient d'obtenir à nouveau une autorisation de mise sur le marché provisoire (AMMP) qui s'applique du 20 mai 2015 jusqu'au 20 septembre 2015 (120 jours)

Cet usage est plus large qu'en 2014 : de nouvelles espèces sont visées par cet AMMP.

Consulter également le site e-phy pour plus d'information

→ Cette homologation provisoire concerne les traitements contre pucerons sur les cultures suivantes : (*en italique, les nouveaux usages obtenus en 2015*)

- Aubergine, piment, poivron, tomate,
- Melon, courgette, *concombre, pastèque, courge,*
- Laitue et autres salades, *artichaut,*
- Chou fleur, *chou pommé et chou feuillu,*
- *Haricots et pois écosés frais,*
- Haricots non écosés frais
- *Carotte, céleri-rave, fenouil,*
- *Fraise, oignon et pomme de terre.*

→ Caractéristiques :

- Dose : 1.92 litre/ha
- DAR (délai avant récolte) = 7 jours ;
- DRE (délai de réentrée) = 6/8 h ;
- 3 applications maximales ;
- ZNT (zones non traitées) = 5 m.

→ Phrases de prudence :

- SPE8 : dangereux pour les abeilles : ne pas appliquer durant la floraison, ne pas utiliser en présence d'abeilles, ne pas introduire de plantes pouvant devenir attractives pour les abeilles ;
- Y : voir arrêtés appropriés pour les conseils de prudence.

→ Phrases de risque :

- R50/53 : très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

→ Mode d'action et caractéristiques : ce produit agit par contact ; il a un effet neurotoxique sur un large spectre d'insectes ; il n'est pas systémique ; il est photosensible (rapidement dégradé par la lumière) ; il est donc essentiel de traiter le soir. Il est conseillé d'appliquer le produit seul et il faut s'assurer que le pH de la solution soit compris entre 6 et 6.5 ; si la solution est alcaline, il convient d'appliquer la bouillie rapidement.

→ Efficacité : d'après les essais réalisés en stations d'expérimentation, son efficacité est moyenne à assez bonne sur pucerons.

→ Précautions pour les insectes pollinisateurs et auxiliaires :

- Abeilles : il convient d'éviter tout traitement en présence d'abeilles dans la culture.
- Bourdons : fermer et sortir les ruches durant 48 heures ;
- Lâchers d'auxiliaires : éviter tout traitement juste après un lâcher ; consulter le fournisseur d'auxiliaires avant de réaliser un traitement positionné dans un programme de lutte intégrée.
- Auxiliaires autochtones : il convient de mesurer l'intérêt du traitement Pyrévert par rapport aux risques de toxicité vis-à-vis des auxiliaires, surtout des parasitoïdes de pucerons.

→ Remarques : cet insecticide présente certaines limites : délai avant récolte de 7 jours, toxicité potentielle vis-à-vis des auxiliaires et pollinisateurs, efficacité moyenne.